

SUPPORT TERRES

ET LA POLITIQUE
DANS TOUT ÇA ?



TRIMESTRIEL N°27 • MARS 2024 • N°D'AGRÈMENT P601176



Vous découvrez Supporterres et souhaitez le recevoir gratuitement ?
Écrivez-moi à : ghi@humundi.org

PAS DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES SANS UN CADRE POLITIQUE FAVORABLE

Il y a peut-être deux ou trois ans, quelqu'un.e m'a envoyé un texte intitulé « Je ne renoncerai à rien ». Ce titre, volontairement provocateur, a réussi à capter mon attention et a contribué à faire évoluer mon appréhension des enjeux actuels.

Bien que je n'ai plus la trame exacte, l'auteur.trice expliquait qu'il.elle ne renoncerait pas à prendre des douches chaudes, à manger de la viande, des bananes et des avocats, ou à prendre l'avion pour partir en vacances. A quoi bon, en effet, faire des efforts au niveau individuel si les cadres politiques continuent à encourager l'agriculture industrielle chimique, à soutenir les entreprises des énergies fossiles et ne pas lutter efficacement contre l'évasion fiscale.

Alors bien sûr, la radicalité du message chercher à faire réagir et l'auteur.trice ne souhaitait pas réellement dédouaner complètement l'individu. Chacun.e doit contribuer au changement en modifiant ses comportements selon ses possibilités. Mais tout faire reposer sur les épaules individuelles est à la fois trop facile, injuste et une façon pour les décideur.euses politiques de se dédouaner, justement, de leur rôle de défense du bien commun.

Le cadre politique est essentiel pour faire changer les choses puisqu'il constitue la base du vivre ensemble. Chaque fois qu'un.e décideur.euse vote au sujet d'un élément du cadre politique, c'est donc un choix délibéré et conscient de soutenir tel ou tel modèle plutôt que tel autre, et ce, quel que soit le niveau, du plus local au plus global et quelle que soit la thématique ; ici, en lien avec les systèmes alimentaires : l'agriculture et l'alimentation, bien sûr, mais aussi la santé, le commerce, l'environnement, le social etc... Les opportunités sont donc nombreuses de laisser de côté, aujourd'hui, les solutions qui ne fonctionnent pas.

Lorsqu'il est défaillant, des citoyens, des associations, des paysans peuvent initier et porter des alternatives mais la responsabilité ne peut pas leur incomber à elleux seul.e.s. Sans un cadre politique favorable, le paradigme ne changera pas.



GÉRALDINE HIGEL
Rédactrice en chef de Supporterres

SOMMAIRE

En direct	3
En Europe, la colère des agriculteurs et des agricultrices contre les politiques de libre-échange	
On prend la température	4
La « Plataforma Boliviana Frente al Cambio Climático » : un plaidoyer pour les droits humains et le climat	
Voix du sud	6
Politique alimentaire durable en Ethiopie : une proposition portée au gouvernement par la société civile	
En un clic	8
La grogne agricole, seule gagnante de l'accord UE-Mercosur	
Grand angle	10
Un SPG au Sénégal, une alternative citoyenne quand le cadre politique manque	
Avec la Déclaration de Glasgow, l'engagement des autorités locales pour des politiques alimentaires durables	
Focus	14
Au Kenya, le choix du protectionnisme payé	
Notre regard sur	15
La cadre politique international : l'OMC patine, l'agriculture paysanne pâtit	

Humundi asbl

Rue aux Laines 4 - 1000 Bruxelles
T 02 548 06 70
CCP : BE83 0000 0000 1515
BIC : BPOTBEB1
www.humundi.org

Éditeur Responsable

Benoît de Waegeneer
Design Studio Treize
Cover © Maurine Larcher

Réalisé avec le soutien de



EN EUROPE, LA COLÈRE DES AGRICULTEURS ET DES AGRICULTRICES CONTRE LES POLITIQUES DE LIBRE-ÉCHANGE

Ce jeudi 1^{er} février, environ 1300 tracteurs étaient rassemblés à Bruxelles devant le Parlement européen pour faire entendre la voix des agriculteurs.trices en cette journée de sommet européen. Leur colère agricole est multiforme et multifactorielle mais ce sont leurs difficultés à vivre dignement de leur travail, à combiner travail aux champs et travail administratif et à être reconnu dans ce qu'ils.elles apportent à la société qui nourrit la grogne. Et celle-ci est manifeste en Belgique mais aussi en France, en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe.

Parmi ce qui crispe les agriculteurs.trices se trouve, bien placé, le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay). Initié en 2000, ce projet d'accord, s'il était ratifié, mettrait en effet en concurrence les producteurs.trices européen.ne.s et ceux sud-américain.e.s. Or ces derniers.ères ne sont pas soumis.es aux mêmes normes, notamment environnementales ; elles y sont bien moins contraignantes. La concurrence ne serait donc pas loyale et, de manière générale, l'accord ne bénéficierait pas aux petit.e.s agriculteur.trice.s des deux grands ensembles.

Malheureusement, face à cette menace bien réelle, les syndicats agricoles majoritaires et les lobbys de l'agro-industrie ont réussi à diriger la colère d'une partie des agriculteurs.trices européen.ne.s contre les réglementations environnementales auxquelles ils.elles sont soumis.es, notamment en ce qui concerne l'utilisation de pesticides. A tel point que l'Europe a récemment reculé sur son projet de réglementation quant à leur utilisation. Elle a ainsi porté un coup



probablement fatal au Green Deal et à la stratégie Farm to fork, portés par la Commission européenne depuis 2020 mais aux réalisations finalement déjà très limitées.

Pour déjouer cette mise en concurrence déloyale avec les pays du Mercosur et contrairement au discours syndical majoritaire, la solution ne réside pas dans la diminution des normes européennes en matière écologique ou même sociale, elles sont au contraire cruciales pour répondre aux enjeux de durabilité et de justice sociale et protéger les agriculteurs.trices. Ce sont à l'inverse les politiques de libre-échange qui, en supprimant les barrières et les protections et en permettant d'échanger des produits agricoles avec des produits industriels, fragilisent les agriculteurs.trices européen.ne.s. Symbole de ce type d'échange, le projet d'accord UE-Mercosur doit être rejeté si l'on veut préserver les revenus des agriculteurs.trices européen.ne.s et des petit.e.s producteurs.trices du reste du monde.

C'est ce message qu'ont porté une nouvelle fois les agriculteurs.trices réuni.e.s au sein de la FUGEA, la Via Campesina et leurs alliés du secteur associatif et syndical lors d'une nouvelle manifestation le 26 février dernier. Ils.elles ont fait du bruit, ils.elles doivent être entendu.e.s.



LA « PLATAFORMA BOLIVIANA FRENTA AL CAMBIO CLIMÁTICO » : UN PLAIDOYER POUR LES DROITS HUMAINS ET LE CLIMAT



**"LA MADRE TIERRA
PUEDE VIVIR SIN LA
HUMANIDAD, PERO
NOSOTROS NO PODEMOS
VIVIR SIN ELLA"**

**"LA TERRE NOURRICIÈRE
PEUT VIVRE SANS
L'HUMANITÉ, MAIS
NOUS NE POUVONS PAS
VIVRE SANS ELLE"**

La Bolivie se trouve à la croisée de multiples crises : la pandémie, exacerbant les inégalités économiques et la guerre en Ukraine déviant l'attention des enjeux climatiques. Dans ce contexte, les populations les plus vulnérables, notamment les peuples autochtones, subissent de plein fouet les effets du changement climatique, avec des sécheresses, des inondations et la perte de biodiversité. La Plataforma Boliviana Frente al Cambio Climático (PBFCC) se positionne comme un acteur crucial dans la défense de l'environnement et des droits humains, œuvrant pour sensibiliser, agir et influencer les politiques dans un pays où la polarisation politique et les tensions sociales persistent.

Un réseau d'engagement collectif

Créée en 2009, la PBFCC est un réseau national composé de 49 organisations sociales et institutions de la société civile parmi lesquelles le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique Latine (CEDLA), qui contribue à renforcer l'action politique des travailleurs urbains et ruraux, le Conseil National de l'Alliance des Femmes Autochtones de la Bolivie (CNAMIB), qui représente et articule les femmes autochtones de différentes régions de la Bolivie ou encore la Coordinadora Andina de Organizaciones Indígenas (CAOI), une instance de coordination des organisations indigènes andines de plusieurs pays d'Amérique du Sud.

Son objectif principal : contribuer à la défense de la Mère Terre et des droits humains, économiques, sociaux et environnementaux des peuples indigènes, des femmes, des jeunes et de la société bolivienne dans son ensemble. À travers une vision de justice climatique et d'équité de genre, la PBFCC s'efforce de répondre au défi urgent de la crise climatique.

Des domaines d'intervention variés

La PBFCC s'engage sur trois fronts majeurs pour répondre aux défis du changement climatique et de l'extractivisme :

- **Compréhension des impacts du changement climatique et de l'extractivisme**

La PBFCC vise à approfondir la compréhension des liens entre le changement climatique, les activités extractives et leurs impacts sur les populations et l'environnement et à réduire la vulnérabilité des communautés face à ces enjeux.

En effet, l'extractivisme qui désigne l'exploitation intensive des ressources naturelles est directement lié au changement climatique car il contribue à l'émission de gaz à effet de serre et à la déforestation, avec des conséquences néfastes pour l'environnement et les communautés locales.

- **Défense des droits collectifs et des défenseurs.euses des droits**

La PBFCC renforce également les capacités des communautés et de la société civile confrontées aux impacts du changement climatique et des activités extractives. Elle s'efforce également de défendre les droits territoriaux et individuels des communautés locales et des défenseurs.euses des droits.

En avril 2019, par exemple, elle a organisé le « Sommet pour la Nature, les Territoires et la Vie » proclamant que « Los sufrimientos de los pueblos indígenas son de nosotros » « les souffrances des peuples

indigènes sont nos souffrances ». Celui-ci a abouti à la création d'un agenda propre aux organisations et aux peuples indigènes pour protéger leurs terres ancestrales menacées par l'extractivisme et le changement climatique. Les participant.e.s réuni.e.s par la Coordinadora Nacional en Defensa de los Territorios, ont souligné l'importance de l'unité afin d'éviter la destruction progressive des territoires. Ils.elles ont également rappelé que de nombreuses revendications de titulaires collectives de terres lancées après la Première Marche Indigène en 1990 sont encore en attente, sans action concrète pour soutenir les peuples autochtones.

- **Promotion d'alternatives locales au changement climatique et à l'extractivisme**

Cette ligne d'action vise à soutenir les initiatives locales et à petite échelle qui proposent des alternatives aux modèles extractifs et polluants. Elle encourage les pratiques durables et les projets qui favorisent la résilience des communautés et la préservation de l'environnement. Les cuisinières solaires offertes aux familles en Amazonie en sont une illustration parfaite. Non seulement elles permettent aux communautés d'économiser de l'argent mais elles contribuent également à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂).

Des actions pour le changement

La PBFCC sensibilise par ailleurs les populations urbaines et rurales notamment, à travers des discussions communautaires. Elle a réalisé également trois campagnes médiatiques : la première, « Agricultura familiar, Futuro sostenible », promeut la durabilité agricole et soutient l'autonomie des producteurs. La deuxième s'inscrit dans la Campaña Internacional Reclaim Power, combattant les mégaprojets environnementaux nocifs. Enfin, la troisième campagne en cours, « Tu Plato Tu Planeta », encourage une alimentation respectueuse du climat en mettant en lumière les impacts néfastes du modèle alimentaire industriel sur le climat et les communautés.



COLLINE SAINTRAPT
Stagiaire





POLITIQUE ALIMENTAIRE DURABLE EN ETHIOPIE : UNE PROPOSITION PORTÉE AU GOUVERNEMENT PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE



SORSA DEBELA

COORDINATEUR DES PROGRAMMES DE HUMUNDI. ETHIOPIE.

Pourquoi était-il nécessaire de créer un tel document ?

En Ethiopie, beaucoup de personnes souffrent de la faim car il y a en permanence des pénuries alimentaires. Cela est parfois dû à des causes naturelles, comme la sécheresse et, d'autres fois, c'est une question de politique. Celles mises en place actuellement en Ethiopie sont fragmentées et ne peuvent assurer ni la souveraineté alimentaire ni un système alimentaire durable. De plus, notre système agricole est dans un état très critique. La santé de nos sols est en déclin à cause de la surexploitation et de mauvaises pratiques agricoles telles que l'utilisation de produits chimiques sur les champs.

A cause de cela, nos productions ne sont pas suffisantes pour nourrir la population. Un grand nombre de personnes souffrent de différentes formes de malnutrition. Par exemple, les taux de retard de croissance, d'émaciation et d'insuffisance pondérale chez les enfants sont très élevés.

Il est vraiment important de surmonter ces défis et permettre à notre peuple de se nourrir tout en rendant notre système agricole durable. C'est pourquoi il a été décidé de proposer une politique globale de système alimentaire durable pour le pays.

Qui a élaboré ce document ?

Il s'agit d'une initiative de l'ONG Melca Ethiopia en partenariat avec diverses organisations de la société civile, telles que PELUM-Ethiopia et ERSHA, qui sont aussi des partenaires de Humundi. Dans ce travail, ils ont impliqué des professionnels de terrain et de nombreux experts issus de plusieurs ministères et institutions, dont le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la santé ou encore l'Institut de recherche agricole. Enfin, des membres du Parlement sont aussi impliqués dans les réflexions. Il s'agit donc d'un travail commun pour identifier les problèmes actuels et élaborer ce projet de politique.

Quels sont les objectifs de cette proposition ?

Les initiateurs de ce document sont convaincus de la nécessité d'une politique alimentaire globale qui puisse aider à garantir la durabilité en améliorant la santé des sols, en préservant la biodiversité et en adoptant toutes sortes de mesures de stabilité.

L'objectif est de parvenir à un système agricole économiquement viable, écologiquement sûr et socialement inclusif : un système dans lequel les sols seraient enrichis et la biodiversité préservée tout en répondant aux besoins des groupes sociaux



© Olivier Papegnies

En Ethiopie où une large partie de la population souffre de malnutrition, des organisations de la société civile ont élaboré une proposition de politique en faveur d'un système alimentaire durable. Retour sur une tentative d'amélioration du cadre politique.

marginalisés, grâce à une transition agro-écologique et à un système alimentaire global et durable dans lequel tous les citoyens auraient droit à une alimentation saine.

Comment le travail sur cette proposition de politique a été réalisé ?

Ce travail a commencé par une analyse profonde des politiques manquantes et existantes en termes d'alimentation. L'analyse se base sur la Constitution du pays, la politique de gestion de l'environnement, la politique de santé, la politique agricole et d'autres documents pertinents.

Cette analyse a permis de comprendre que tout était très fragmenté. Par exemple, les politiques agricoles ne prennent pas en compte les politiques environnementales, la politique de santé et de nutrition n'est pas bien coordonnée avec la politique de développement agricole etc. L'initiative consiste donc à proposer un projet de politique alimentaire globale.

A quel stade se trouve ce projet de politique actuellement ?

Pour que cette politique soit ratifiée, il y a une procédure à suivre. Elle doit être soumise à un organisme responsable qui l'examine et la porte à l'attention du gouvernement. Les initiateurs de ce projet en sont là : ils ont entamé les négociations au niveau ministériel. Si ces discussions se déroulent bien, le document sera porté à l'attention du Conseil des ministres, qui devra alors prendre une décision : approuver le document tel quel, l'harmoniser avec des politiques déjà existantes ou le rejeter.

Quelles sont les chances que ce document soit approuvé par le gouvernement ?

Ce document est porté par plusieurs instances : des experts venus de plusieurs ministères, des institutions nationales, des organisations de la société civile et même des membres de la Chambre des Représentants. C'est un panel très large et la proposition devrait être acceptée, si ce n'est totalement, au moins en partie.

Les initiateurs de ce document espèrent que ces préoccupations seront prises en compte pour être intégrées aux politiques éthiopiennes. Ils sont réellement convaincus par les idées avancées.

Serait-ce un grand pas pour le pays si cette proposition était acceptée ?

Oui, je pense que ce serait une grande avancée parce que cette proposition répond à de nombreux problèmes. Il devient de plus en plus urgent d'agir pour éviter les pénuries alimentaires, se doter d'un système agricole durable et obtenir une réelle souveraineté alimentaire.

OPHÉLIE MICHELET
Volontaire





En 1 clic

LA GROGNE AGRICOLE, SEULE GAGN

SUPPRESSION DES DROITS DE DOUANE (> 4 MILLIONS €) POUR PRÈS DE 90 % DES PRODUITS ÉCHANGÉS

VS



Soja

- 18 % des exportations actuelles
- Favorise les **grandes agricultures**



Viande

- 6 % des exportations actuelles
- **90 000 tonnes** de bœuf par an
- **concurrence déloyale** à la viande locale



Biopesticides et autres produits chimiques
qui encouragent les grandes agricultures et augmentent l'effet négatif sur l'environnement



25 ANS DE NÉGOCIATIONS POUR FACILITER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET LES INVESTISSEMENTS



1991

Création du Mercosur (zone de libre-échange commercial entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay)



1999

Début des relations commerciales entre l'UE et le Mercosur

MANTE DE L'ACCORD UE-MERCOSUR

LES GRANDS PERDANTS ? LA PETITE AGRICULTURE, MAIS PAS QUE...



L'environnement :
augmentation
d'au moins 25 %
de la déforestation



**Les 780 millions
consommateurs
européens et sud-
américains :**
une viande de moins
bonne qualité



La stabilité politique :
conflits liés aux ressources
naturelles et aux revenus
des agriculteur·rice·s



2000

Début des
négociations pour
un accord de
libre-échange

2016

Relance du
processus de
négociation

2019

Accord politique
en vue d'un accord
commercial

2024

Poursuite des
négociations pour
ratifier un accord
commercial et grogne
agricole

A woman wearing a patterned headwrap and a light-colored sleeveless top is walking through a field of young green plants. She is carrying a white plastic bucket filled with water, suspended by a rope handle. The background shows a rustic structure made of mud and branches. A thin yellow circle is drawn around the woman and the bucket.

**UN SPG AU
SENÉGAL,
UNE ALTERNATIVE
CITOYENNE
QUAND LE CADRE
POLITIQUE MANQUE**

En Afrique de l'Ouest, les terres agricoles certifiées comme biologiques sont rares, représentant seulement 0,1 % au Sénégal, 0,5 % au Bénin et au Burkina Faso et 1 % au Togo. Néanmoins, un grand nombre de petites exploitations familiales choisissent des approches respectueuses de l'environnement et de la santé humaine mais sans visibilité pour le consommateur car le coût de certification par un organisme privé est inabordable. Heureusement, même en l'absence d'un cadre politique adéquat ou d'une certification nationale spécifique, d'autres professionnels et acteurs de la société civile peuvent également établir des structures pertinentes et efficaces. Ainsi, au Sénégal, la Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FENAB) a lancé, depuis 2016, un processus participatif visant à établir des normes de base pour l'agriculture biologique au niveau du pays. Ce système est connu sous le nom de Système Participatif de Garantie (SPG).

Les objectifs du SPG

L'implémentation de ce système poursuit plusieurs objectifs. D'abord, contribuer à améliorer la santé des sols, des écosystèmes et de la population. De plus, cette certification inspire confiance aux consommateurs. trices quant à l'authenticité des produits biologiques proposés sur le marché et garantit leur traçabilité. Ensuite, une utilisation durable des terres, des végétaux et des animaux contribue à la sécurité alimentaire sur le long terme, ce qui encourage également une alimentation locale et favorise le développement d'un « patriotisme économique ». Enfin, un autre objectif de l'application de ce label, et non des moindres, est finalement d'augmenter les revenus des agriculteurs et des agricultrices.

Les normes à respecter

Pour pouvoir acquérir le label « Bio SENEGAL », la FENAB a imaginé un cahier des charges dénommé : « Les Normes de Base de l'Agriculture Biologique au Sénégal ». Celui-ci contient des normes à respecter pour toutes les chaînes de production comme : respecter les bêtes d'élevage, ne pas se servir d'OGM sur ses terres ou encore utiliser son eau durablement.

La première version de ce cahier des charges a été conçue à travers un processus participatif, avec la supervision d'un comité éthique nommé par la FENAB, qui a intégré l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique, y compris les représentants du Gouvernement du Sénégal, de la recherche agricole, des collectivités locales, des organisations de

consommateurs.trices, de transformateurs.trices et de vendeurs.euses, des organisations paysannes et des institutions internationales.

Un temps de conversion

Pour tout.e agriculteur.trice qui souhaite se lancer dans l'obtention d'un label « Bio SENEGAL », un temps de conversion est obligatoire. Pendant cette période, il lui faudra suivre les règles du cahier des charges afin de transformer ses cultures actuelles en cultures biologiques. Le contrôle de la période de conversion est nécessaire, par conséquent, il est essentiel de notifier à la FENAB de tout projet de conversion de parcelle.

Une fois la transition effectuée, des comités locaux mèneront deux visites de contrôle par an pour vérifier la conformité de la production avec les normes de l'agriculture biologique de la FENAB. Seuls ces comités sont autorisés à accorder ou à retirer le certificat biologique à un opérateur.

L'implémentation du SPG au Sénégal

De 2016 à 2019, une phase pilote a été menée à petite échelle au Sénégal dans la région des Niayes afin de tester le concept. Cette étape a permis de faciliter la commercialisation des produits certifiés principalement dans cette région ainsi que dans les centres urbains de Dakar et Thiès. La seconde phase, de 2020 à 2022, avait pour objectif de consolider la mise en place du SPG et d'améliorer la performance et l'autonomie du système. Cependant, l'extension de ce label à l'échelle nationale n'a pas encore pu aboutir. De plus, des problèmes organisationnels ont conduit à des retards dans les visites de contrôle, empêchant ainsi certaines personnes d'obtenir leur label.

Néanmoins, la FENAB a maintenant une compréhension plus approfondie de la mise en place du SPG et certain.e.s producteurs.trices ont été formé.e.s par cette organisation sur les normes à suivre. Elle aspire maintenant à une augmentation des certifications grâce à cette initiative. Maintenant, il reviendrait aux ministères responsables de l'agriculture et de l'alimentation, de la santé et du commerce de prendre l'initiative d'intégrer les SPG dans leurs stratégies politiques, afin de légitimer ce label et de favoriser l'apparition d'innovations.

FIONA STEYAERT
Stagiaire



AVEC LA DÉCLARATION DE GLASGOW, L'ENGAGEMENT DES AUTORITÉS LOCALES POUR DES POLITIQUES ALIMENTAIRES DURABLES



LA DÉCLARATION DE GLASGOW SUR L'ALIMENTATION ET LE CLIMAT, SIGNÉE LORS DE LA COP26 EN 2021, RASSEMBLE À CE JOUR 120 AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES RÉPARTIES DANS 40 PAYS DU MONDE, DONT QUATRE VILLES BELGES (LIÈGE, GAND, BRUGES ET LOUVAIN), BOBO DILOULASSO AU BURKINA FASO OU ENCORE SÃO PAULO AU BRÉSIL. L'OBJECTIF DE CET ENGAGEMENT EST CLAIR : RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE EN ADOPTANT DES POLITIQUES ALIMENTAIRES DURABLES, TOUT EN APPELANT LES GOUVERNEMENTS NATIONAUX À AGIR. LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ÉTANT RESPONSABLES D'UN TIERS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, IL EST NÉCESSAIRE DE PLACER LEUR RÉFORME AU PREMIER PLAN DANS LE DÉBAT CLIMATIQUE AFIN DE RESPECTER L'ACCORD DE PARIS.

Quelles sont les promesses ?

Les signataires de la Déclaration s'engagent à mettre en place des politiques alimentaires intégrées. De quoi s'agit-il ? De mettre autour de la table l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation, pour décider ensemble de ce qu'on veut mettre dans nos assiettes.

Les agriculteurs.trices, les associations ou encore les autorités locales auront leur mot à dire dans les décisions politiques alimentaires et collaboreront ensemble afin d'améliorer notre façon de produire et de consommer. Mais l'appel s'étend également aux gouvernements nationaux, invités à joindre leurs forces pour harmoniser nos systèmes alimentaires à tous les niveaux de gouvernance.

Dans la course au changement climatique, une priorité est accordée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des systèmes alimentaires urbains et régionaux, alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris et des Objectifs de Développement Durable¹. Ces émissions ont en effet des conséquences désastreuses : dégradation de l'environnement, inégalités socio-économiques, problèmes de santé publique et insécurité alimentaire.

Concrètement...

En Belgique, à titre d'exemple, la ville de Liège a développé des initiatives pour réduire les déchets alimentaires et soutenir les producteurs.trices locaux. Nous avons interpellé l'échevin Foret, responsable de la transition écologique à Liège qui nous a présenté 6 actions concrètes :

- > mise à disposition de parcelles urbaines pour des petit.e.s producteurs.trices, soutenant ainsi la production alimentaire locale et durable.
- > 3 500 repas scolaires sont plus durables, locaux et biologiques et avec moins de gaspillage.
- > mise en place d'une coordination inter-échevinat notamment pour faire connaître les initiatives, les faire évoluer et rayonner.
- > temps fort de la ville autour du festival Nourrir Liège, coordonné par la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL)
- > création et développement du pôle circuit-court.
- > création d'un Conseil Politique Alimentaire (CPA) qui inclut les communautés rurales aux alentours de la ville pour rapprocher les différentes réalités vécues et renforcer les liens entre les zones rurales et urbaines.

Autre initiative : la ville s'engage à élaborer des politiques alimentaires participatives, en collaborant avec la CATL pour créer la Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège (MAdiL), un centre dédié à la coordination entre la ville et ses habitant.e.s pour une transition écologique. La ville coopère également avec des acteurs externes tels que *Milan Urban Food Policy Pact* (MUFPP) et URBACT pour tirer parti de l'expertise d'autres villes. L'échevin nous explique en effet que la réussite de la ville repose sur la collaboration de différentes disciplines et le travail coordonné des parties prenantes afin d'atteindre des objectifs communs.

Les défis des actions locales face à l'inertie gouvernementale

Les progrès vers une alimentation durable sont réels mais les défis persistent. Des réglementations complexes et parfois contradictoires compliquent la donne et le soutien des gouvernements nationaux et internationaux reste timide. Les collectivités locales, malgré leur volonté, se heurtent à de multiples obstacles : ressources financières limitées, pouvoir politique restreint, manque de soutien et une dépendance aux systèmes alimentaires industrialisés.

Au cœur des initiatives dans le domaine de l'alimentation, les collectivités locales se distinguent souvent. De la réduction des déchets alimentaires à la promotion d'une alimentation saine en passant par le développement d'infrastructures agricoles durables, ces actions s'inscrivent dans une dynamique de changement concret.

Face aux lacunes des systèmes alimentaires mondiaux, une question se pose : faudrait-il renforcer les pouvoirs des niveaux locaux pour élaborer des solutions plus efficaces ?

¹ 17 objectifs de développement durable à atteindre pour 2030 pour assurer la paix et la prospérité pour les peuples et la planète.



ORNELLA BRASSEUR

Volontaire



NASTASJA MARCHAL

Volontaire



AU KENYA, LE CHOIX DU PROTECTIONNISME PAYE

Le Kenya est le premier consommateur africain de lait par tête, avec un volume annuel de 120 litres par habitant.e - soit le triple de la moyenne continentale. L'industrie laitière se base sur un élevage laitier pâturant, raison pour laquelle, en saison sèche, le pays s'approvisionne auprès des pays voisins pour répondre à ses besoins.

Au début des années 90, notamment grâce à l'intervention de l'Etat, le Kenya est autosuffisant en lait et son industrie laitière parmi les plus modernes d'Afrique : par l'intermédiaire des Laiterie Coopératives du Kenya, l'Etat achetait du lait local et assurait sa transformation ainsi que la commercialisation des produits laitiers dérivés. Suite à la privatisation de l'industrie laitière et à l'ouverture des frontières (avec réduction des droits de douanes), le Kenya devient, en 2001, un pays importateur net : le secteur - qui avait connu une croissance rapide - stagne.

Face à la concurrence déloyale représentée par le lait importé, notamment d'Europe et qui est moins cher que le lait local, les producteurs.trices réagissent en créant un consortium : une campagne coordonnée par le Conseil Laitier Kenyan mènera aux premières mesures de protection aboutissant à une baisse des importations de poudre de lait et à une stabilisation des prix. Le Kenya met ainsi fin à une dépendance alimentaire croissante. Cela permet aussi aux populations de continuer à s'approvisionner en lait cru, une importante source de protéines animales.

Aujourd'hui, non seulement le Kenya est le premier producteur de lait en Afrique mais il vise aussi à doubler l'offre locale d'ici 2030 - la menant ainsi à 12 milliards de litres. La stratégie du pays repose, notamment, sur la mise en place d'usines de transformation de lait cru dans les comtés de Narok (qui bénéficierait de la production de plus de 300 coopératives laitières et créerait plus de 1200 emplois dans la région), Baringo et Kericho.

Les ambitions du Gouvernement se heurtent néanmoins à plusieurs défis - notamment les effets du changement climatique (l'alternance de périodes de sécheresses et d'inondations), des pertes importantes après collecte, le faible rendement des races actuelles et le manque d'infrastructures de commercialisation. Mais ce qui est bien commencé est à moitié fait : en misant sur le potentiel de développement de la filière, la Kenya contribue à améliorer les moyens de subsistance de 1.8 million de ménages ruraux, à générer 700 000 emplois dans la chaîne de valeur tout en approvisionnant les marchés locaux - le meilleur reste à venir.

DIEYENABA FAYE
Volontaire





LA CADRE POLITIQUE INTERNATIONAL : L'OMC PATINE, L'AGRICULTURE PAYSANNE PÂTIT



Au niveau international, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est l'une des instances qui définit le cadre des échanges commerciaux internationaux en matière agricole. Ça n'a pas toujours été le cas, l'agriculture ayant longtemps été considérée comme éminemment stratégique. À l'occasion de la 13^e conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Abou Dhabi en février, il a fallu une nouvelle fois défendre la voix des paysan-ne-s au sein d'une organisation qui minore les voix du Sud global.

Du GATT à OMC

À la suite de la 2^e Guerre mondiale, les nations les plus puissantes s'entendent pour établir des règles commerciales, essentiellement la réduction des droits de douane, pour permettre d'augmenter les échanges de biens et services (le GATT). Tout d'abord ciblé sur des produits spécifiques, ces négociations (on parle de cycle) vont progressivement s'élargir.

Miraculeusement, l'agriculture en restera absente jusqu'en 1986, date du début du cycle de l'Uruguay. Ce cycle se conclura par un accord signé entre les États-Unis et l'Union européenne afin de mettre fin à la régulation des prix de la politique agricole commune (PAC). La PAC en sera profondément métamorphosée.

La fin du monde bipolaire

Le cycle de l'Uruguay aboutira alors à la création de l'OMC en 1995. Cette institution multilatérale ambitionne de régir les règles du commerce international au travers de multiples accords qui en constituent l'ossature.

Parmi ceux-ci, l'Accord sur l'agriculture est la clé de voute des échanges agricoles et sources de crispations

pour de nombreux pays. Si, en 1945 ou en 1995, les pays développés, selon le jargon de l'OMC, étaient hégémoniques, aujourd'hui les pays en développement ont gagné en puissance et veulent rebattre les cartes d'un système conçu pour avantager les nations les plus riches.

Des tensions autour des stocks publics

Un sujet de très fortes tensions est la question des stocks publics constitués par certains États pour approvisionner leur population en situation d'insécurité alimentaire. Un groupe de 80 pays du Sud global, soit la moitié des membres de l'OMC, embarqués par l'Inde, implore l'OMC de trouver une solution permanente à cet enjeu. D'autres pays, les plus gros agro-exportateurs (États-Unis, Argentine...), qui ont tout intérêt à libéraliser le commerce afin d'écouler leur production, accusent ces programmes de perturber le marché et de jouer sur les prix en stockant ou relâchant des grains.

Si l'on résume, on a des pays sujets à une insécurité alimentaire systémique qui cherchent à résoudre les problèmes de faim et de mal nutrition. De l'autre, des pays producteurs qui veulent continuer à exporter tous azimuts. Au sein d'une organisation régit par une prise de décision par consensus, ces négociations patinent et, pour l'agriculture, n'ont abouti à aucun texte depuis des années. Et la conférence de 2024 n'a malheureusement permis aucune avancée.

JONAS JACCARD

Chargé de plaidoyer



ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?

Trois pistes à suivre



UNE LECTURE

L'élection présidentielle en République démocratique du Congo

En décembre dernier, les électeurs congolais ont été appelé.e.s à choisir leur président.e, l'occasion de dresser un bilan de la présidence Tshisekedi en matière agricole et de passer au crible les programmes des candidats à l'aune de ces enjeux.

Alors que 70% de la population congolaise est active dans l'agriculture familiale, quel avenir attend ce pays qui dispose de suffisamment de ressources agricoles pour nourrir 3 milliards de personnes mais dont une personne sur deux souffre de la faim ?

Avec un bilan qui reste maigre et des perspectives qui laissent perplexes, des yeux se tournent vers ces députés qui ont signé la Charte électorale paysanne. Mais qu'en sortira-t-il concrètement ?



UNE ACTION

Le vote

Qu'il soit obligatoire, comme en Belgique, ou non, comme chez nos voisins, le vote est l'un des attributs fondamentaux de la démocratie. En 2024, la moitié de la population mondiale sera amenée à voter mais pas tou.te.s avec le même degré de liberté. Pourquoi ? Parce que quoi qu'on puisse parfois en penser, le vote a le pouvoir de faire changer les choses. C'est pourquoi il a souvent été acquis de haute lutte et a des exemples nombreux qui le prouvent. Alors avant de se présenter dans l'isoloir, on se renseigne, on lit, on compare, on cherche, on discute sur les sujets qui nous semblent importants et selon les valeurs qui nous semblent importantes, on choisit et on vote ! Rendez-vous le 9 juin prochain pour faire entendre votre voix !



UN MOT

Le plaidoyer

Quand le cadre politique ne convient pas, nombreuses sont les personnes ou les structures qui souhaitent le voir changer afin qu'il leur soit plus favorable. Si on entend souvent le terme de « lobbying », dans le secteur associatif, on parle plutôt de « plaidoyer ». La différence, fondamentale, se situe tant au niveau des activités réalisées qui ne se font jamais sous le sceau du secret qu'au niveau de l'objectif poursuivi : améliorer le bien commun et non défendre des intérêts particuliers. Faire du plaidoyer, c'est donc à la fois sensibiliser et convaincre les décideurs.euses politiques par des rencontres et du partage d'expertise mais aussi faire pression grâce à la mobilisation des citoyen.ne.s et au relais des médias.